



Kel e i e r Hanvec

Kel e i e r Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Janvier - Février 2026 n° 357



Bloavezh mat 2026 !

> Edito du maire



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,
Je vous présente, avec les membres du conseil municipal et le personnel communal, mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur partagé et de réussite pour cette nouvelle année 2026 !

Le contexte de réserve pré-électorale m'oblige à ne pas commenter le mandat municipal qui s'achève. Pour autant, je tiens à remercier les membres du conseil

municipal pour leur investissement au service de la commune.

Je remercie également le personnel communal pour leur implication quotidienne au bon fonctionnement de la collectivité. J'adresse également mes sincères remerciements aux associations sportives et culturelles et aux acteurs économiques de la commune qui, par leurs actions, donnent couleurs et pleine vie à notre ruralité. Les colonnes du Keleier sont l'illustration de cette dynamique collective.

Les incertitudes internationales et nationales, avec leurs conséquences sociétales, environnementales et économiques, nous imposent l'adaptation avec des changements d'habitude de vie. Dans un tel contexte inédit, les communes s'affirment forces nationales car elles demeurent des pôles de stabilité et des lieux de services publics.

Continuons à regarder collectivement vers l'avenir !

Bloavez mat !

Bonne lecture

Yves CYRILLE

LES VOEUX DU MAIRE 2026

Rejoignez-nous à la salle Anne-Péron le vendredi 09 janvier 2026 à 19h00 pour les voeux du maire à la population.

LA SOIREE SE POURSUIVRA EN MUSIQUE AVEC ARTHUR MANUEL ET AWAMI KOLLO ET SE TERMINERA AUTOUR D'UN VERRE DE CONVIVIALITE

Mairie de
Hanvec

La rédaction de ce numéro est soumise à la période de réserve pré électorale.

SOMMAIRE



Bloavez mat 2026 !

■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	6
■ Portrait	10
■ Vie associative.....	11
■ La tribune des élus	13
■ Hanvec et vous	14
■ Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque)

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette : Morgane FIANT (communication@hanvec.bzh), Margau DEFFEIN, stagiaire

Impression : Imprimerie Cloître - Saint-Thonan

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY, Freepik

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 février
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : communication@hanvec.bzh
ou tél : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER : vente de mobilier

La commune a fait l'acquisition au fil des années de matériels pour équiper les classes de l'école publique, aménager les trottoirs, Et ce matériel a été, au fur et à mesure des années, remplacé.

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons stocké ce matériel non pas dans notre grenier mais dans l'un de nos hangars communaux. Le temps est venu de faire du tri et de donner une seconde vie à ce matériel qui peut encore connaître de beaux jours et vous être utile.

La municipalité a donc décidé de procéder à une vente exceptionnelle de ce matériel non utilisé. Le Conseil Municipal du 11 décembre dernier a validé cette vente. Elle aura lieu :

- Le vendredi 06 février 2026 de 16h00 à 18h00
- Le samedi 07 février 2026 de 10h00 à 12h00

Le mobilier à la vente sera présenté et vous partirez directement avec vos achats. Les paiements s'effectueront soit en espèces soit par chèque. La mairie se chargera d'encaisser les règlements qui seront ensuite intégralement reversés à l'APE.

Nous avons décidé de classer la vente de ce matériel en deux catégories :

> Au profit de l'école publique :

Le bénéfice de cette vente sera intégralement reversé à l'association des parents d'élèves de l'école publique (APE) pour participer notamment au coût du voyage scolaire de fin d'année qui aura lieu au Puy du Fou en juin prochain.

Ainsi les petits bureaux et chaises d'élcolier seront vendus au prix de 10 € le bureau et 5 € la chaise.



Ces tables et chaises d'écolier ont vu passer de nombreux petits Hanvécois
devenus grands :
n'hésitez pas à faire l'acquisition d'un petit bout de nostalgie !

Voici un petit mot de la directrice de l'école, Aurélie POZZI :

« La sortie scolaire au Puy du Fou concerne les classes de **CP/CE1/CE2/CM1/CM2** et est prévue les **15 et 16 juin 2026**. Il s'agit d'une sortie de deux jours et une nuitée.

Les objectifs pédagogiques sont nombreux :

- Découvrir l'Histoire de France à travers des mises en scène vivantes et concrètes.
- Donner du sens aux apprentissages en histoire et en lecture de récits historiques.
- Développer la culture générale, l'imaginaire et la curiosité des élèves.
- Vivre un temps collectif favorisant l'autonomie, le respect des règles et la vie de groupe.

Le financement par l'APE permettra de réduire le coût pour les familles et de rendre cette sortie accessible à tous les élèves.

Merci à tous de votre participation ! »

Au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :



Nous allons mettre à la vente d'anciennes jardinières non utilisées qui pourront trouver une nouvelle vie dans vos jardins. Elles seront vendues au prix unitaire de 5 €.

Le profit de cette vente ira au CCAS de notre commune. Pour rappel, le CCAS a plusieurs missions :

- Instruction des demandes d'aide sociale légale (RSA, APA, aides départementales).
- Gestion de l'aide sociale obligatoire pour les personnes âgées et handicapées.
- Participation à l'instruction des demandes de logement social.
- Tenue d'un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale.

Il peut également venir en aide aux habitants en difficulté grâce à la mise en place d'aides financières ponctuelles (bons alimentaires, aides d'urgence). Il agit également sur le lien social auprès des personnes âgées en organisant notamment le repas des seniors et les colis aux aînés.

Cette vente symbolique de jardinières permettra de compléter quelque peu le budget alloué au CCAS chaque année. Sachez qu'il est aussi possible d'effectuer des dons à cette action sociale communale.

L'achat de produits de seconde main limite le gaspillage et évite qu'un objet encore utilisable ne devienne un déchet ! En plus, vous faites une belle action au profit des petits Hanvécois fréquentant l'école Per-Jakez-Helias et des bénéficiaires du CCAS !

Alors rendez-vous les 06 et 07 février prochain !

> Le respect du bien vivre ensemble

Nous avons été navrés et en colère de constater dernièrement plusieurs faits d'incivilités et autres dégradations sur notre belle commune. Quelle déception de voir le Bien Commun non respecté et détérioré ! Ces actes perpétrés par des personnes qui ne respectent rien sont **INADMISSIBLES** ! Ces comportements nuisent à la qualité de vie de tous et pèsent sur le budget communal.

La mairie oeuvre pour l'intérêt commun. Nos salles communales sont ouvertes gratuitement aux associations de la commune afin de vous proposer diverses activités accessibles à tous. Des aires de jeux ont été créées (au centre-bourg) ou réaménagée (à Lanvoy). Des éléments réfléchissants ont été installés le long de la départementale aux abords de l'école pour la sécurité des enfants, les chemins et autres espaces verts sont régulièrement entretenus par nos agents des services techniques, ...

> C'est donc avec tristesse et regret que nous avons constaté à la mi-novembre des **dégradations dans une de nos salles communales**, dans la salle de dessin précisément. De la peinture a été renversée sur le sol et les chaises et des dessins obscènes ont été réalisés sur les tables. De plus, les œuvres des participants aux cours de dessin du lundi ont été maculés de peinture.



> Afin d'optimiser la sécurisation des élèves de l'école publique qui sont amenés à traverser quotidiennement la RD18, nous avions fait l'acquisition de 2 silhouettes réfléchissantes fixées au niveau du passage piéton au feu tricolore. Elles auront tenues à peine une semaine ! En effet, la **silhouette de la petite fille visible du côté de Sizun a été volée en cassant la base de fixation** dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 novembre ! Reste la deuxième silhouette du petit garçon côté Le Faou. Le coût des deux silhouettes : 1 500 €.



> Et malheureusement, nous constatons de façon régulière des dépôts sauvages sur la commune.

Ainsi nous avons géré plusieurs dépôts sauvages dans des chemins communaux ou entrées de champs.... Ils comprenaient des déchets végétaux mais aussi des gravats, des pièces métalliques, des chutes de bois, Bref, ces déchets n'avaient rien à faire en pleine nature ! Cela a nécessité la mobilisation des agents du service technique ainsi qu'un aller-retour à la déchetterie de Daoulas à la place des ces personnes !

Signalons également, les abords des containers de tri sélectif de la commune qui sont souvent constellés de bouteilles et autres papiers laissés à même le sol. Cela occasionne de la pollution visuelle et environnementale mais aussi une charge de travail supplémentaire pour nos agents communaux.

Nous avons signalé à la Gendarmerie toutes ces incivilités et nous réservons le droit de porter plainte. Les personnes identifiées seront systématiquement sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur. Les sanctions vont d'une contravention de 4^{ème} catégorie à des amendes pénales pouvant aller jusqu'à 3 750€ pour un particulier ou 15 000€ pour une personne morale (entreprise).

Le respect du bien commun et du savoir vivre ensemble est l'affaire de tous ! Ensemble, agissons pour un environnement propre, sûr et agréable à vivre !

> VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

> Décorations de Noël

A l'approche des fêtes, le **centre bourg de Hanvec s'est paré de ses habits de Noël grâce à un travail collectif réunissant les jeunes du dispositif Agent de Poche et les agents du service technique**, supervisé par Claude Fortia, menuisier de formation. Leur collaboration a permis de créer des décos uniques afin d'apporter chaleur et convivialité à la commune. Des structures en bois dessinées et peintes par les jeunes, représentant des étoiles, le père Noël et son traîneau tiré par des rennes ont été installés autour de l'église ainsi que des décos lumineuses.

Cette initiative a permis aux jeunes de s'impliquer concrètement dans la vie locale et de voir le résultat de leur travail valorisé et mis à l'honneur au cœur de la commune. Grâce à l'engagement des jeunes et au savoir-faire des agents techniques, les habitants ont pu profiter de cette ambiance de Noël, pour le grand plaisir de tous.



> Retour sur le repas des seniors



Le repas des seniors à la salle Anne-Péron a eu lieu le dimanche 23 novembre dernier. Il a rassemblé 55 participants venus partager un moment de détente et de convivialité.

Le repas, préparé par le traiteur du restaurant *Le QG* à Hanvec, a été apprécié pour sa qualité et sa générosité. Les échanges, les rires et les souvenirs ont animé les tables tout au long du déjeuner.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive grâce aux chants des

anciens et à la musique du groupe d'André Lorin accompagné de son accordéon. Un beau moment de partage qui a ravivé de nombreux souvenirs à l'assemblée. Ce rendez-vous annuel a une nouvelle fois démontré l'importance de ces moments de rencontre, très attendus par tous les participants.

> Cérémonie commémorative du 11 novembre



Le mardi 11 novembre dernier, nous avons célébré le 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Ainsi le 11 novembre 1918, les généraux alliés et allemands se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. À 5h15 précisément, l'armistice est signé. À 11h, le cessez-le-feu est effectif. La fin de la guerre est actée, elle aura duré 4 ans.

En cette journée du souvenir, nous avons commémorer non seulement la Victoire mais aussi la Paix. Nous avons aussi rendu hommage à tous les Morts pour la France en participant à l'opération « *La Flamme de la Mémoire* » organisée par le

Département du Finistère. En ces temps incertains où le contexte géopolitique est tendu, il est important de se souvenir et de célébrer la Paix afin de ne jamais oublier.

> Végétalisation de la cour de l'école

Nous vous en parlions dans le dernier Keleier (n°356), les travaux de plantation ont commencé début décembre. Les chargées de mission du PNRA sont intervenues à l'école pour planter les vivaces et les plantes dans les jardinières et autres emplacements dédiés.

Afin d'impliquer au maximum les enfants dans l'aménagement de leur espace de jeux, **les classes se sont succédées toute la journée pour transvaser, amender la terre, biner et planter les bulbes et les plantes.** Erigérons, valérianes, myosotis, campanules, giroflées, narcisses et crocus égailleront et parfumeront bientôt les récréations de nos petits Hanvécois ! Les arbres et fruitiers n'ont pas été oubliés : les enfants ont ainsi planté des pommiers, des poiriers, un saule, un albizia et un érable champêtre.



> Application Mon Village

Depuis janvier 2023, la commune de Hanvec vous propose de télécharger l'application mobile *Mon Village*, destinée à améliorer la communication avec les habitants. Gratuite et disponible sur Android et iOS, elle permet de suivre facilement l'actualité locale directement sur son smartphone.



La mairie, les associations et les acteurs locaux peuvent y diffuser des informations, des annonces et l'agenda de leurs événements. L'application propose également des informations pratiques utiles au quotidien. Grâce aux notifications personnalisables, chacun choisit les messages qu'il souhaite recevoir.

Simple d'utilisation et accessible à tous, *Mon Village* complète les supports de communication existants. Elle s'inscrit dans une démarche de modernisation et contribue à renforcer le lien entre la commune et ses habitants de façon simple et réactive.

Le téléchargement de l'application est facile. Pour les personnes rencontrant des difficultés, n'hésitez pas à passer en mairie, nous vous aiderons à l'installer.

> BRÈVES

Le camion de prévention Marsoins stationnera **le jeudi 29 janvier entre 15h30 et 17h30** place du 18 juin 1940 pour une action de prévention « *Alimentation, et si on en parlait ?* ». Vous pourrez échanger avec une diététicienne-nutritionniste. C'est gratuit, sans rendez-vous et anonyme.

Opération Sapin malin de la CAPLD - Pour que votre sapin continue de briller, faites-le broyer ! Le broyage aura lieu à Hanvec le **mercredi 21 janvier de 9h30 à 12h30**. Rdv sur le parking du terrain des sports. Plus d'informations : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/agenda/operation-sapin-malin-de-retour-dans-nos-communes/>

A partir du 1^{er} janvier 2026, la Société Publique Locale (SPL) **Eau du Ponant** deviendra le gestionnaire de l'eau potable pour notre commune. L'entreprise a prévu d'envoyer un courrier d'information à chaque abonné en janvier – février. La compétence Eau/assainissement dépend de la CAPLD.

Maison Sport Santé Itinérante - **Envie de reprendre une activité physique adaptée ?** Prenez rendez-vous pour un bilan sport santé gratuit : sur le site : maisonsportsantebrest.org ou au 07 80 61 68 42. Le prochain créneau de rdv à Hanvec aura lieu le **mardi 3 février 2026 de 16h30 à 19h30**.

Cimetière - Végétalisation et Jardin du Souvenir (cf Keleier n° 356) .

Les semis pourront commencer dès le mois de février si les conditions météorologiques le permettent. Une signalisation sera donc mise en place pour protéger les zones ensemencées. **Attention, il ne faudra pas les piétiner ! Merci à tous d'être vigilants et de respecter ces zones délimitées.**

En outre, le Jardin du Souvenir sera opérationnel courant janvier. Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant ce nouveau lieu du cimetière prochainement sur notre site internet, rubrique cimetière.

Collecte de don de sang le **lundi 19 janvier à la salle Anne-Péron de 8h30 à 13h**. Prise de rdv sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est irremplaçable. Vous êtes irremplaçables ! **Ensemble, sauvons des vies**



> MÉDIATHÈQUE

> Mois du Doc



Cette année, nous avons eu le plaisir de vous proposer le film "*Rendez-vous Baie des Anges*" d'Emmanuelle PENCALET. Vous étiez une petite quarantaine de personnes à vous être déplacée en ce mardi 11 novembre. **Ensemble, nous avons visionné ce beau film documentaire** qui retrace les rencontres inter-générationnelles entre les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'école Joseph-Signor et les aînés de l'EHPAD des Abers de Landéda.

A l'issue de la séance, le public a échangé avec la réalisatrice. De nombreuses questions et réactions positives sur ces moments de partages entre les enfants et les anciens ont été posées poursuivant l'après-midi dans une ambiance conviviale. **Pour finir ce moment chaleureux, nous avons partagé des boissons chaudes et des douceurs préparées par l'équipe.**

Rendez-vous l'année prochaine !

> Beau succès des ateliers d'écriture et d'origami !

Nous vous avons **proposé des nouveautés** qui ont rencontré un beau succès. Ainsi vous avez pu participer à un cycle de 3 **ateliers d'écriture** animés par Noëlle et également participé à 2 **ateliers d'initiation à l'origami** animé par Régis d'Heol Circus.

L'atelier d'origami du samedi 13 décembre, sur une thématique de Noël, a affiché complet ! 12 participants de tous âges ont plié de belles feuilles d'origami pour réaliser un Père Noël à suspendre dans le sapin !

Nous allons certainement vous proposer de nouveaux ateliers : on vous dira tout prochainement !



> Focus sur les élections

Moment clé de la vie d'une commune, les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochain. Les bureaux de vote 1 et 2 se tiendront à la salle Anne-Péron. Ils seront ouverts de 8h à 18h.



> Les modalités pour pouvoir voter

Pour pouvoir voter à Hanvec, il est impératif d'être inscrit sur nos listes électorales.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le **6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit en vous connectant sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Les papiers d'identité à présenter pour voter

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire (en cours de validité)

(liste complète : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34852/6_0?idFicheParent=N47)

→ **À savoir : La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.**

Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez faire **une procuration de plusieurs façons** :

- En remplissant le formulaire en ligne (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>) puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire
- En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité (<https://france-identite.gouv.fr/>)
- Avec le formulaire à imprimer (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>) puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire
- Avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire



> Le mode de scrutin

Pour les communes de 1 000 habitants et plus, on vote pour :

- Une liste complète et sans modification de présentation
- Le panachage est interdit (impossibilité de rayer des noms)
- Une alternance stricte femme/homme

> En bref

Le conseil municipal est l'assemblée des élus représentant les habitants de la commune. Il est chargé de la gestion de la commune et adopte des délibérations. Ouvert au public, il doit se réunir au moins quatre fois par an. Ce temps fort de la vie politique locale permet aux membres du Conseil municipal de débattre des questions liées aux affaires de la commune et de voter les principales orientations municipales notamment par le vote du budget

Pour Hanvec, il s'agit d'élire 19 conseillers municipaux pour une durée de 6 ans.

À savoir, les électeurs seront également appelés à élire les conseillers communautaires qui siègeront au sein de la CAPLD.

> PORTRAITS

Si vous souhaitez apparaître dans cette nouvelle rubrique, merci de nous contacter par mail à l'adresse : communication@hanvec.bzh . La seule condition : que votre entreprise, exploitation, asso soit basée à Hanvec.

Portrait d'Alan KERVELLA - Cidrerie AVALAOUER

1/ Depuis combien de temps êtes-vous installé à Hanvec ?

J'ai créé mon entreprise et me suis installé à Hanvec le 15 septembre dernier.

2/ Alan, présentez-nous votre activité.

Je suis producteur de jus de pomme, de cidre et de produits dérivés de la pomme : vinaigre de cidre puis à terme pommeau et lambig.

Après mes études et avoir travaillé quelques années en tant qu'ingénieur à Nantes, j'ai souhaité un retour à la terre et à mes racines finistériennes. Originaire de Plougastel-Daoulas, j'ai toujours aimé passer du temps dehors, au contact de la terre et de la nature auprès de mes grands-parents agriculteurs. Ces derniers ont toujours fait leur propre jus de pomme et ça m'a toujours plu. Je suis donc revenu ici et me suis formé en agriculture à Guingamp avant de faire deux stages en cidrerie (Nord et Sud Finistère) pour découvrir des terroirs différents.

En effet, le cidrier assemble différents jus de pomme pour créer son propre cidre. Celui-ci doit comporter des pommes douces, des pommes acidulées et des pommes à cidre. Le goût évolue non seulement en fonction du terroir mais aussi en fonction du temps. Chaque cidre est unique ! Mais le travail ne s'arrête pas là ! Il faut également tenir compte du niveau de sucrosité dans le cidre, ce qui va déterminer le goût et le taux d'alcool final. Et cela change au jour le jour avec les levures naturelles qui évoluent dans la cuve : les températures et la pression atmosphérique rentrent aussi en compte.

 Pour le jus de pommes, l'essentiel est fait durant la pleine saison de septembre à mi-novembre. On collecte, on nettoie, on broie puis on presse. Le jus de pommes ainsi récolté est pasteurisé puis mis en poches de 3 litres qui se conserve au minimum 18 mois.

Je propose également une prestation pressage de pommes pour les particuliers. Les personnes me contactent puis déposent leurs pommes (lot de 200 kg). Je m'occupe du broyage, du pressage, de la pasteurisation et de la mise en poches de 3 litres. Les personnes peuvent alors récupérer les cubis. Il faut compter environ 45 à 55 % de jus par presse, suivant les pommes : pour 200 kg pressés, vous aurez entre 90 et 110 litres de jus.

Quant aux déchets de pressage, ils sont collectés puis valorisés en biogaz. On traite la pomme dans son entiereté.

3/ Comment vous contacter ?

Vous pouvez me joindre au **06 32 63 41 35** – merci de privilégier les SMS en me laissant un message, je vous rappellerai. Vous pouvez également me contacter via Instagram et Facebook : @cidrerie_Avalaouer - 41, route d'Irvillac à Hanvec.



Portrait de Diane PUJOL - Les Transhumances de Diane - coiffure à domicile

1/ Depuis combien de temps êtes-vous installée à Hanvec ?



Je suis arrivée à Hanvec en janvier 2024. Après 8 ans d'expérience et de travail en salon de coiffure, j'ai lancé mon entreprise il y a 1 an et demi.

2/ Diane, présentez-nous votre activité.

Je suis donc coiffeuse à domicile. Je me déplace dans un rayon de 15 km autour de Hanvec. Les rendez-vous se prennent du lundi au samedi.

Je fais essentiellement de la coupe. Spécialisée en soins naturels et biologiques, j'utilise uniquement des produits bio-cosmétiques que j'achète auprès de la Compagnie des Sens.

Selon la nature des cheveux et du cuir chevelu de la personne, j'associe des huiles essentielles et des huiles végétales à de l'aloé vera pour un soin personnalisé et adapté à chaque client.

Je propose également des colorations au henné bio et naturel. J'attache une grande importance au côté naturel des produits utilisés : fini les produits capillaires chimiques qui abîment les cheveux et la nature ! Tous mes produits sont biodégradables y compris leurs emballages !

3/ Comment vous contacter ?

Vous pouvez me contacter par téléphone au **06 26 47 45 74**. Voici également le lien vers ma page Instagram : <https://www.instagram.com/diane.debretagne/>

> Hanvec 21

L'association Hanvec21 s'est réunie cet automne autour des champignons : l'occasion de belles balades dans notre forêt du Cranou, accompagné·e·s des pros de la société mycologique du Finistère. Notre assemblée générale a été l'occasion de réunir les idées de nos prochains ateliers, et de faire **un nouvel atelier savon, toujours très apprécié.**

Nous continuons **les ateliers d'autoréparation de vélo** : la Rec'up nous accueillera de nouveau pour le premier atelier au mois de mars. Grâce à Sean, de l'association BAPAV, et à des Hanvécois cyclistes, chacun·e peut progresser dans les gestes de réparation et d'entretien de son vélo. Prudence cependant quand vous roulez : la signalisation sur la commune n'est pas encore au rendez-vous.

Il y aura aussi une nouvelle expédition à la **cueillette des algues pour les grandes marées de printemps, une balade gourmande à la recherche de plantes comestibles dans notre environnement proche, des visites de jardins ...**

Nos ateliers sont ouverts à toutes et tous. Vous pouvez adhérer à l'association, vous tenir au courant des actions et nous contacter grâce à notre site hanvec21.fr et par mail contact@hanvec21.fr

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une très bonne année 2026, riche de découvertes et de savoirs-faire partagés !



> APEL

Le marché de Noël édition 2025 a eu un franc succès. Le bureau de l'APEL remercie chaleureusement les bénévoles, les exposants et tous les visiteurs venus nombreux pour débuter l'achat de leurs cadeaux de Noël, déguster gaufres, barbe à papa, crêpes et autres mets préparés par les parents.

L'année 2025 s'est terminée sur une note très positive avec le spectacle de Noël à Châteaulin, la sortie des CM – CE au château de Kerouzéré, le spectacle musical en lien avec le projet pédagogique. L'année 2026 ouvre sur de nouvelles perspectives. Vous pouvez d'ores et déjà noter 2 dates dans votre agenda : **la soirée crêpes de la chandeleur le 7 février** à la salle Anne-Péron ainsi que la **bourse aux livres le dimanche 29 mars** à la salle Anne-Péron.

Si vous souhaitez faire un tri dans votre bibliothèque en ce début d'année, l'APEL est volontaire pour les récupérer. Faites-nous signe à : jdarc.apel@gmail.com

Nous souhaitons une très belle année à tous les Hanvécois notamment aux enfants et à leur famille. Que chaque jour soit une aventure pleine de découvertes et de rires, entourés des êtres chers.

> Local Jeunes

Bonne année à toutes et à tous !

Le Local jeunes commence cette nouvelle année avec enthousiasme. **La fin d'année a été riche en sorties et rencontres** : week-end au Puy du Fou, après-midi jeux de société avec Le Temps Libre et l'ALSH, et sorties escalade aux Capucins et à la Cimenterie pour le match de basket-ball féminin. Sans oublier l'opération repas à emporter et nos ventes mensuelles qui rencontrent un beau succès. Ces actions nous permettent de proposer aux adolescent.e.s des activités variées et accessibles. Nous repartons avec de nouveaux projets pour les mois à venir; et pour commencer l'hiver, une première sortie à la patinoire de Brest.

Merci à toutes les familles qui participent et à toutes celles et ceux qui viennent soutenir nos ventes et l'opération repas, rendant possible ces belles aventures pour nos jeunes.





> DIMERC'HER

Placée sous le signe de la **convivialité, du partage et du plaisir de se retrouver, notre association de loisirs récréatifs continuera à proposer des activités accessibles à tous**, favorisant le bien-être, la détente et le lien social entre les générations.

Grâce à l'engagement de nos bénévoles, au soutien de la municipalité et à la participation fidèle de nos adhérents, nous poursuivrons cette année encore notre mission : offrir des moments de loisirs, d'échanges et de bonne humeur au cœur de la vie communale.

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour **partager ensemble de beaux moments** de détente et de convivialité.

Très belle année 2026 à toutes et à tous de la part de l'association Dimerc'her et de son bureau (Nicole, Anne-Lise et Nathalie)

> APE



2025 se clôture par le **marché de Noël** qui a satisfait petits et grands. L'ambiance était au rendez-vous. Avant les vacances, le Père Noël est passé rendre visite à l'école. Un livre a été remis à chaque élève. Les enfants ont eu **le plaisir d'assister au spectacle proposé par les Jeunesses Musicales de France** ainsi qu'au festival du film court. Une **sortie à Menez Meur** a été faite également. Durant le mois de décembre, les enfants ont réalisé des **plantations d'arbres et de fleurs** dans la cour de l'école, ce qui leur a beaucoup plu. L'arbre planté en mémoire de Sylvie Cloarec a également trouvé sa place.



Une vente de repas à emporter sera proposée durant le premier trimestre de 2026. Nous vous rappelons que la collecte des journaux se poursuit. Elle a lieu les premiers dimanches de chaque mois au local APE de 10H30 à 12H.

L'équipe de l'APE vous présente **ses meilleurs vœux** pour l'année 2026.

> ADPL - Association du Plan d'Eau de Lanvoy

Ca recommence !

Pendant que certains ramassent consciencieusement sur l'estran les objets divers ramenés par les marées, d'autres, sans gêne, vident leurs déchets au pied de la cale. Ces incivilités déjà signalées recommencent, c'est inadmissible !

Le bureau des plaisanciers de l'ADPL



> LA TRIBUNE DES ÉLUS

> La liste majoritaire

La mairie a décidé de donner une seconde vie à tout un lot de petits bureaux et chaises considérés comme non utilisables dans les classes de l'école Per-Jakez-Hélias.

Bien que marqué au fil des années par le passage et la motivation des élèves, ce mobilier est le témoin de l'histoire de l'école, des premiers dessins, des premiers devoirs, des petits secrets de générations d'enfants qui sont devenus parents et acteurs de la vie de notre commune. Ce matériel à haute valeur sentimentale sera mis en vente en l'état, avant les vacances de février 2026 au prix de 15 € pour un bureau et sa chaise.

Si la procédure exige que les règlements soient effectués à l'ordre de la mairie, le bénéfice de cette vente sera intégralement reversé à l'association des parents d'élèves de l'école publique dans le but d'atténuer, pour les parents, le coût d'un voyage scolaire exceptionnel de fin d'année qui aura lieu au Puy du Fou en juin prochain, sans oublier les classes de maternelles trop jeunes pour ce déplacement.

En complément de cette vente, nous proposerons quelques objets supplémentaires, n'appartenant pas à l'école, comme des jardinières communales dont le montant perçu sera reversé au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Nous espérons que cette démarche recevra un très bon accueil et vous attendons nombreux les 6 et 7 février 2026 sur les lieux de la vente. Merci pour les enfants.

Bloavez Mat !

> La liste minoritaire

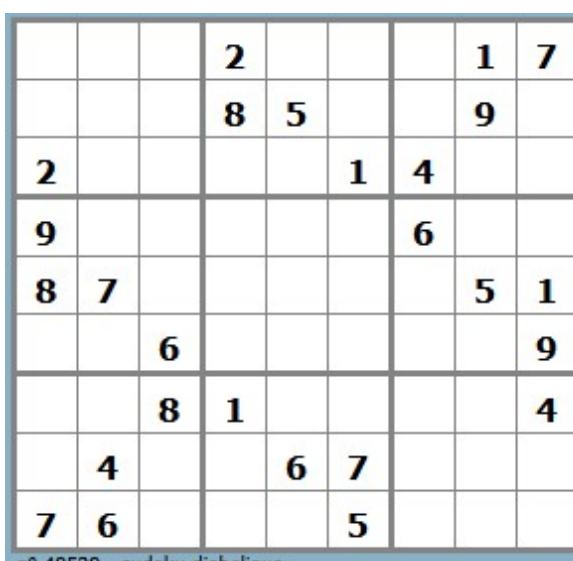
Hanvec est une commune où il fait bon vivre. Cependant quelques individus se permettent des attitudes contraires au bien-vivre ensemble : dégradations variées, non-respect du code de la route (vitesse excessive dans le centre bourg et sur certains axes).

Une minorité de personnes ne doit pas gâcher les efforts de la commune, le travail des employés municipaux, l'implication des associations, etc., qui œuvrent à la sérénité des Hanvecoises et des Hanvecois.

Essayons d'appliquer au quotidien les principes de respect, de bienveillance et d'entraide afin de préserver le bien-vivre ensemble à Hanvec.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2026 !

> JEUX : SUDOKU



Solution :

Sudoku Solution								
3	2	1	8	6	9	7	4	5
5	8	6	7	9	3	2	1	4
4	9	7	2	6	1	8	3	5
6	8	5	1	4	7	3	9	2
9	7	4	3	5	2	6	8	1
8	3	4	2	9	5	1	6	7
2	5	6	7	8	3	4	9	1
7	9	2	6	3	5	8	1	4
1	4	3	2	7	6	9	8	5

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr

> HANVEC ET VOUS

> URBANISME

Déclarations préalables :

Demandées :

VEY Charles François – 55 Kerancuru – clôture

Fontenelle Daniel - 3 lotissement Kerbluen – bardage avec ardoises naturelles

CHATELAIN Stéphane – 2 lotissement Kerbluen – châssis alu /vitrage/muret enduit beige

BRISSET Marion – 79 Pennahot ar Gorre – remplacement menuiseries

DOURNEL Charles – 235 chemin de Kerbellec – construction garage

DRÉO Kévin – route de Kerliver – création terrain (lot) d'une maison individuelle à bâtir

GRALL Denis Jean – 42 route de la Gare-Kerfeunteuni – ravalement/pignons

PREMEL Laurent – 1 place de l'Église – réfection toitures

GEOLOT Christian – 517 chemin de Quistillic – changement porte de garage

MANGIN Nicolas—17C Route de la gare - panneaux photovoltaïques

Accordées :

Fontenelle Daniel - 3 lotissement Kerbluen – bardage avec ardoises naturelles

DRÉO Kévin – route de Kerliver – création terrain à bâtir

Permis de construire :

Demandés :

KERMAREC Christine - 107, Kerguan - démolition extension existante + nouvelle construction

LE GOFF Yann - rue de la Madeleine - Construction



> ANNONCES

> Calendrier dates des salons et portes ouvertes de la MFR de Rumengol

23 janvier 2026 de 17h à 20h : Portes ouvertes à la MFR de Rumengol

24 janvier 2026 de 9h à 17h : Portes ouvertes à la MFR de Rumengol

11 Février 2026 de 14h à 17h : Forum de l'orientation Salle Communale du Faou

6 mars 2026 de 17h à 20h : Portes ouvertes à la MFR de Rumengol

7 mars 2026 de 9h à 17h : Portes ouvertes à la MFR de Rumengol

Du 22 avril 2026 au 24 juin 2026, tous les mercredis de 14h à 17h : Portes ouvertes à la MFR de Rumengol



> Paroisse - Dimanche 25 Janvier 2026 – Eglise Saint Pierre d'Hanvec



Que vous soyez un fidèle paroissien ou un néophyte de notre Eglise, le Dimanche en Paroisse est fait pour vous et votre entourage. Cet évènement a été pensé pour permettre aux personnes ne connaissant pas l'Eglise, d'aborder certaines thématiques en toute simplicité, dans la fraternité, la joie et la prière.

En famille, entre amis ou même seuls, les paroissiens de Landerneau vous invitent à partager une matinée conviviale à l'Eglise Saint Pierre, le 25 janvier où la prière sera cette fois mise à l'honneur : « *La Prière, pourquoi et comment ?* ». Ce sera la 8^{ème} édition du Dimanche en Paroisse et pour rendre cette journée unique, une équipe de bénévole prend plaisir à décorer l'église, vous accueillir chaleureusement et vous préparer des temps forts rythmés pars des chants, des témoignages, une explication d'un texte et des démarches simples collectives ou individuelles. Les chanteurs et musiciens ont à cœur d'instaurer une ambiance joyeuse dans l'église tout en permettant le recueillement lors des démarches personnelles. La matinée se poursuit par un repas partagé qui se tiendra à la salle Anne-Péron. Ne manquez pas ce rendez-vous à 10h45 !

> LES CARNETS



Naissances :

Ézio CREN
Joséphine MADEC
Marceau DAUREPPE
Noé DIRAISON
Éowyn LAMENDOUR



Décès :

François QUINTRIC
François GUEDON
Edouard Pierre GOURIO



Mariages :

Mélanie QUEINNEC et Sébastien QUELEN

> RECETTE : GÂTEAU DE CRÊPES POUR LA CHANDELEUR

Recette de la pâte à crêpes :

500 g de farine de blé
140 g de sucre
1 pincée de sel
4 œufs
1 litre de lait
Un peu de vanille ou de rhum (facultatif)

Préparation :

Mettre la farine, le sucre, le sel dans un saladier
Ajouter les œufs
Bien mélanger
Ajouter progressivement le lait afin d'éviter les grumeaux
Ajouter la vanille ou le rhum (facultatif)

Cuire les crêpes. Les faire refroidir sur un torchon propre.

Préparation du gâteau de crêpes :

Déposer une première crêpe dans un plat, puis la garnir de la confiture de votre choix.
Répéter l'opération jusqu'à épuisement des crêpes.
Recouvrir la dernière crêpe de sucre glace, de fruits frais et de chantilly.
Déguster !

**Vous pouvez garnir les crêpes de pâte à tartiner, de compote, de crème de marrons, de crème pâtissière, avec ou sans fruits frais, ...
Laissez libre court à votre gourmandise !**



**NUMÉROS
UTILES**



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE

3237

CABINET INFIRMIER

06 73 39 70 18

02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL

02 98 83 10 01 ou sur le site Doctolib.fr

CLIC de Landerneau-Daoulas

(Centre Local d'Information et de Coordination)

02 98 85 99 08

ATD (Agence Technique Départementale) ex DDE

02 98 19 10 90

URGENCES DENTAIRES À BREST

02 98 22 33 30

Eau du Ponant (assainissement)

02 29 00 78 78

Veolia (eau)

0 969 323 529

MAIRIE

02 98 21 93 43

Mercredi et vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h

Lundi, mardi et jeudi
8h30 - 12h

Le 1^{er} samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27

Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

MARCHÉ DU JEUDI

Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940

VENTE AMBULANTE:

Pizza les mardis après-midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

DÉCHETTERIE DE DAOULAS

hiver (1^{er} novembre au 28 février) : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Ouvert tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Janvier - Février 2026

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 06 janvier : Bac jaune



Mardi 13 janvier : Bac vert



Mardi 20 janvier : Bac jaune

Mardi 27 janvier : Bac vert

Mardi 03 février : Bac jaune

Mardi 10 février : Bac vert

Mardi 17 février : Bac jaune

Mardi 24 février : Bac vert

Mardi 03 mars : Bac jaune

Dimanche 04 janvier de 10h à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Lundi 19 janvier de 8h30 à 13h : Collecte de don de sang à la salle Anne-Péron

Mercredi 21 janvier de 9h30 à 12h30 : Opération Sapin Malin de la CAPLD - sur le parking du terrain de sport - route de Botcabeur

Jeudi 29 janvier de 15h30 à 17h30 : Camion de prévention Marsoins - « *Alimentation, et si on en parlait ?* » - Place du 18 juin 1940. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel.

Mardi 03 février de 16h30 à 19h30 : Créneaux de rendez-vous pour des bilans Sport Santé - MSSI - Salle de réunion—Hanvec

Vendredi 06 février de 16h à 18h et Samedi 07 février de 10h à 12h : Vente de mobilier et matériel communal

Samedi 07 février : Soirée crêpes de la chandeleur organisée par l'APEL à la salle Anne-Péron

Dimanche 08 février de 10h à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Vendredi 09 janvier à 19h : Vœux du maire à la population à la salle Anne-Péron - en musique avec Arthur Manuel et Awami Kollo - pot de convivialité

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à **accueil-mairie@hanvec.bzh**

